CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E83185** **VALABLE JUSQU'AU** **21/10/2027**

ÉDITÉ LE 05/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1995

Forme juridique : SARL

Capital : 15 300

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAYONNE 399559046

Siret : 399 559 046 00012

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 7113831

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 321585H1247000/001 399330/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 321585H1247000/001 399330/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : GARATE-SANSINENA

635 ROUTE DE SAINT-JEAN-DE-LUZ
64310 ASCAIN

Téléphone : 05 59 54 45 17 **Fax :**

Portable : 0698379990

Responsabilité légale :
GARATE PHILIPPE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : garatesansinena@hotmail.com

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 027 000 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	5	14/10/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	5	31/03/2026
3141	Eléments accessoires de couverture		03/10/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	3	10/12/2024
4312	Fourniture et pose de menuiserie intérieure en bois	3	03/10/2024
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/08/2026 10:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E83185** **VALABLE JUSQU'AU** **21/10/2027**

ÉDITÉ LE **05/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1995
Forme juridique : SARL

Capital : 15 300

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAYONNE 399559046

Siret : **399 559 046** **00012**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 7113831

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 321585H1247000/001 399330/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 321585H1247000/001 399330/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **GARATE-SANSINENA**

635 ROUTE DE SAINT-JEAN-DE-LUZ
64310 ASCAIN

Téléphone : 05 59 54 45 17 **Fax :**
Portable : 0698379990

Site Internet :
E-mail : garatesansinena@hotmail.com

Responsabilité légale :
GARATE PHILIPPE GÉRANT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	31/03/2026
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	10/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	10/12/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	31/03/2026
o Isolation des combles perdus	31/03/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/08/2026 10:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.